

Annexe 4 A

MERIT – un nouveau paradigme pour la communication électronique de l'information à fournir

Objectif

Le Canada a l'occasion de prendre la voie prometteuse de la communication électronique attrayante, interactive, éducative et efficace de l'information d'affaires à fournir. Le Groupe de travail a chargé les conseillers en service de TI de Navantis (en collaboration avec le vétéran en matière de valeurs mobilières et de réglementation, Dean Peloso) d'étudier l'état des technologies entourant l'information à fournir par les entreprises au Canada, et le présent document est le résultat de cette collaboration. Le Groupe de travail a recommandé qu'un modèle où « l'accès équivaut à la transmission » soit adopté, que le modèle actuel de communication sous forme imprimée soit éliminé et que la communication soit effectuée par voie électronique seulement. Ce document examine ces questions et définit ces buts.

Le présent document constitue une feuille de route menant à l'atteinte de ces buts, afin de mettre en lumière les obstacles à surmonter pour préparer, stocker et consommer l'information à fournir dans le cadre d'un nouveau paradigme réseauté, une feuille de route qui inciterait les investisseurs à utiliser l'information et qui procurerait aux analystes un meilleur accès à l'information fournie par les entreprises.

Ces parties ne sont pas aussi bien desservies qu'elles le devraient par la façon actuelle de communiquer l'information à fournir. Les documents sont statiques et d'une épaisseur impénétrable, et les éléments d'information clés sont cachés, enfouis dans des masses de contenu. L'accès à cette information n'est pas aussi facile qu'il le pourrait, et le format et la présentation de ces documents sont principalement axés sur l'intégralité, pour des raisons de gestion de l'obligation d'informer, au détriment de la clarté.

Il existe aujourd'hui une technologie permettant de rendre l'information d'entreprise totalement interactive, hautement disponible, comparable de manière dynamique et, finalement, bien plus utile. Cependant, cette technologie est utilisée de piètre façon ou n'est pas utilisée du tout. L'interactivité donnera vie à l'information et améliorera les connaissances des investisseurs, et la structuration de cette information rendra l'analyse et la découverte des principales données d'entreprise plus pénétrantes et plus précises. Ce document décrit comment nous pouvons mieux informer les investisseurs, les conseillers et les analystes en adoptant une certaine infrastructure technologique.

L'adoption et la mise en œuvre de cette infrastructure exigeront de l'imagination et une volonté de réglementation. Avant qu'un tel système ne prenne son essor, les différentes communautés d'intervenants ont d'importants travaux de rajeunissement à accomplir.

Une occasion unique d'être à l'avant-garde mondiale en matière d'adoption de la transmission électronique de l'information à fournir s'offre au Canada. On a déjà accompli beaucoup à l'échelle mondiale en ce qui concerne la définition de fondements solides pour que cela devienne une réalité, mais bien peu de ces efforts sont visibles pour le consommateur.

Cette feuille de route informe le milieu des affaires et les autorités de réglementation sur la façon dont le Canada peut intensifier ses efforts et prendre la voie électronique pour transmettre toute l'information à fournir dans le but d'informer. En facilitant l'accès, et même l'analyse, pour le petit investisseur, l'information actuellement disponible aux analystes professionnels peut être mise à la disposition de tous.

Une grande partie de ce qui suit pourrait toutefois s'enliser dans des problèmes techniques obscurs, mais, bien que ces aspects soient des plus importants, nous savons qu'ils peuvent être résolus si les parties intéressées y mettent les efforts nécessaires. Dans ce document, nous mettons davantage l'accent sur la présentation de ce qui est possible; nous traçons les grandes lignes des étapes requises pour démocratiser l'information d'entreprise. Le président de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC), M. Christopher Cox, l'a mieux exprimé dans une allocution récente :

Le Canada s'engage

Le Canada s'engage
Le Canada s'engage
Le Canada s'engage

« Au lieu de discuter de tous les gadgets qui amélioreront le fonctionnement des marchés, nous devons commencer par les raisons pour lesquelles les données interactives faciliteront la vie des investisseurs, des entreprises et même des organismes de réglementation. Après tout, les horlogers ne vendent pas leurs produits en parlant de tachymètres et de rotors. Ils vous disent que leurs montres tiennent parfaitement le temps. Vous n'avez pas besoin de connaître les mouvements pour dire l'heure. En ce qui concerne les données interactives, les pièces et les mouvements sont peut-être déconcertants, mais le résultat recherché vise à faciliter et à améliorer les investissements pour l'individu et pour l'ensemble du marché.¹ »

Les 20 derniers mètres – Que manque-t-il?

Dans les secteurs de la câblodistribution et des télécommunications, on parle des « 20 derniers mètres » comme le principal obstacle que doit franchir tout concurrent pour entrer chez le client. Ces entreprises ont amené leurs technologies jusqu'aux poteaux électriques à la porte de nos maisons, mais cette infrastructure n'est pas ce qui détermine leur véritable avantage concurrentiel, ce sont les 20 derniers mètres, du poteau électrique jusqu'à l'intérieur de nos maisons. L'environnement naissant de divulgation électronique de l'information d'entreprise est très semblable de plusieurs manières.

Plus de 250 personnes et entreprises ont consacré plus de six ans à l'élaboration d'une infrastructure solide et détaillée qui définit les concepts d'affaires de manière électronique. Le langage XBRL² (*eXtensible Business Reporting Language*), qui a connu un succès notable dans certains types d'adoption (principalement dans le cas de la communication de données financières), représente l'infrastructure jusqu'au poteau électrique. Il reste encore les 20 derniers mètres à franchir.

Bien que le langage XBRL se soit révélé excellent pour fournir les définitions de l'information à fournir structurée qui permettent de représenter les données d'entreprise atomisées et de les échanger au niveau matériel, *ce qu'il manque, c'est une façon de reconstituer cette information merveilleusement structurée et de la présenter à un consommateur d'une manière éloquente*³.

MERIT constitue la réponse!

Les 20 derniers mètres d'une communication éloquente consistent à présenter l'information balisée dans des structures documentaires utilisables et consultables que les gens peuvent exploiter et avec lesquelles ils peuvent interagir. Les sections qui suivent proposent plusieurs mesures que le Canada pourrait prendre pour être à l'avant-garde du monde sur ces 20 derniers mètres.

¹Voir *The Interactive Data Revolution: Improved Disclosure for Investors, Less Expensive Reporting for Companies*, <http://www.sec.gov/news/speech/2006/spch053006cc.htm>.

²Voir la pièce A.

³Les créateurs et les défenseurs du langage XBRL crieront peut-être au scandale devant cette idée, car l'affichage et la création d'une hiérarchie et la navigation autour de XBRL sont contraires à l'esprit du langage qui veut permettre la découverte des concepts d'affaires atomisés. Pourquoi, pourraient-ils dire, décomposer ces concepts en leur essence trouvable uniquement pour les recombinaison ensuite en structures de documents épais? La réponse réside dans le fait que la structure n'est pas perdue dans le rendu et que les êtres humains peuvent maintenant exploiter ces données de la manière hiérarchique qu'ils comprennent le mieux. La table des matières est inutile pour XBRL, mais pas pour les humains. En outre, plus XBRL prendra de la vitesse, plus nombreuses seront les possibilités de créer des logiciels pouvant présenter ces données aux consommateurs.

MERIT – un prototype de modèle de communication d'information

MERIT (*Model for Effective Regulatory Information Transfer*) a été élaboré par le Groupe de travail afin de rendre l'information à fournir par les sociétés ouvertes plus invitante, plus accessible et, par conséquent, plus efficace. MERIT nous permet de produire un exemple prototypique de ce que l'information à fournir pourrait avoir l'air. La section suivante présente une feuille de route montrant les étapes à franchir et les problèmes à résoudre pour faire d'un modèle de communication tel que MERIT une infrastructure de fait pour toutes les communications d'entreprise.

MERIT propose une présentation de l'information à fournir dans un navigateur Web. Il repose sur l'hypothèse qu'un consommateur a demandé l'information à fournir d'une entreprise particulière, soit à partir du site Web de l'entreprise même, soit d'un service comme SEDAR. L'information est ensuite téléchargée et présentée dans le navigateur avec les fonctions de consultation MERIT; les données sous-jacentes sont balisées en langage XBRL.

Qu'est-ce que MERIT?

MERIT décrit le contenu d'un document d'information et offre une méthode d'accès familière à ce contenu. Il est fondé sur le langage XBRL qui, grâce à l'utilisation de métadonnées⁴, fournit un cadre standard pour l'information d'entreprise, de façon à ce qu'elle puisse être décomposée en concepts convenus. Le système MERIT fournirait une instance de document XBRL à partir de l'information balisée et permettrait ainsi de visualiser cette dernière et de créer les documents d'affaires pour répondre à l'obligation d'informer. XBRL procure un moyen de définir les concepts d'affaires atomisés formant l'information. MERIT combine ces données et les structures en documents lisibles afin de les rendre utilisables.

Les documents basés sur un système comme MERIT *peuvent* ressembler à leur équivalent papier, mais ils *sont* bien davantage. Le premier obstacle qu'on rencontre lors de la création d'un document d'information est de présenter l'information à fournir d'une manière qui invite le lecteur potentiel à s'y « plonger ». MERIT résout cette difficulté en créant une interface de navigation qui facilitera la découverte rapide des données clés. Une fois que l'investisseur a fait le plongeon, l'information disponible est alors accessible d'une manière constructive. L'information est présentée d'une façon qui sert les intérêts non seulement du lecteur occasionnel, mais aussi de l'analyste chevronné. Une telle interface de navigation facilitera considérablement la découverte des éléments factuels fondamentaux et complexes d'une entreprise.

À des fins éducatives, MERIT propose également l'ajout d'un glossaire des documents d'information visualisables sur le Web. Le principe qui sous-tend cette fonction est la création d'un dictionnaire des termes fréquents qui soulignera ces termes en pointillé lorsqu'un utilisateur demandera un document d'information à partir d'un navigateur Web. Le lecteur passera la souris sur les termes soulignés pour en afficher la définition (visiter le site <http://www.tfmsl.ca/> pour voir une démonstration en ligne de ces fonctions et des autres caractéristiques proposées de MERIT). L'accès à des définitions incorporées et en contexte dans le document d'information fournit une excellente occasion d'apprentissage.

Comme les documents produits par MERIT contiendraient des balises XBRL, les consommateurs de cette information pourraient facilement comparer les éléments factuels, présents et passés, au sein d'une entreprise et entre des entreprises, et trouver rapidement l'information dont ils ont besoin.

⁴Les métadonnées sont des données sur les données qui peuvent être incorporées dans les versions électroniques des documents.

Le Canada s'engage

Le Canada s'engage
Le Canada s'engage
Le Canada s'engage

MERIT prend les éléments factuels en langage XBRL incorporés dans l'information d'entreprise et en facilite la découverte à l'aide d'une interface généralisée familière. Toutes les sociétés ouvertes publient le même type d'information et créent toutes le même type de documents d'information. Nous apportons avec MERIT un mode de navigation de haut niveau dans l'information d'entreprise. On s'entend pour penser que tous les éléments d'information actuellement disponibles dans les différents documents déposés cadreraient dans une telle structure généralisée. La structure de haut niveau de MERIT est la suivante :

- L'entreprise
- Les affaires
- Les facteurs de risque
- La direction
- Les finances
- La gouvernance

MERIT fournit une structure pour les concepts d'affaires instanciés par XBRL. Un deuxième, un troisième et un quatrième niveau peuvent être ajoutés aux catégories de haut niveau ci-dessus selon le contenu de l'ensemble de données visualisé. Dans l'exemple utilisé, nous présentons le rendu d'une notice annuelle type.

MERIT et le multimédia

Dans notre exemple MERIT, nous avons élargi le cadre XBRL afin de permettre d'ajouter des composants multimédia à l'information. L'ajout d'éléments audio et vidéo aux documents d'information égayerait énormément la présentation de l'information d'entreprise, ce qui améliorerait l'aspect éducatif et favoriserait l'utilisation de cette information.

Les entreprises incluent souvent des éléments multimédia dans leur stratégie de communication d'entreprise, tels que des vidéos utilisés dans le cadre de tournées de présentation ou l'enregistrement audio de conférences téléphoniques à l'intention d'analystes ou des assemblées générales; ces éléments existent déjà et sont déjà utilisés par les investisseurs et les analystes. Présentement, ce type de communications n'est pas traité avec rigueur dans le cadre d'information, et son incorporation dans l'information standard à fournir présente l'avantage additionnel de le soumettre à la vérification réglementaire.

Si les éléments multimédias sont inclus dans le cadre d'information, les autorités de réglementation devront envisager l'établissement de règles normatives concernant le transfert technique et le stockage de ces éléments. Les éléments multimédias peuvent être entièrement incorporés dans les instances d'information électroniques (les bits étant directement dans les documents) ou les documents peuvent simplement pointer ces éléments stockés ailleurs dans un réseau public. Si cette dernière hypothèse est mise en œuvre (c'est celle qui est la plus sensée pour éviter qu'un référentiel tel que SEDAR soit forcé d'assumer la charge du transfert de fichiers multimédias volumineux), il faudra envisager d'autres règles prescriptives concernant le contrôle des versions (pour assurer que l'actif ne change pas) et le cycle de vie (pour assurer que l'actif soit disponible pendant une période de temps déterminée).

Peu importe le cadre réglementaire qui sera établi, l'inclusion des présentations multimédias dans l'information à fournir animera les communications d'entreprise et permettra aux investisseurs de mieux connaître l'entreprise qu'ils étudient.

Navigation dynamique à l'exécution

Les deuxième et troisième niveaux de navigation (et même davantage) dans les documents MERIT consultés à partir d'un navigateur Web peuvent être créés de manière dynamique selon le contenu du document demandé. De cette manière, des entreprises disparates dans des secteurs d'activité différents pourraient être affichées dans la même interface de navigation généralisée. Les consommateurs s'habitueront à ce genre d'affichage et apprendront à naviguer rapidement dans l'information d'entreprise.

Quand un utilisateur demanderait un document ou un ensemble de données discrètes sur SEDAR (ou sur le site Web de l'entreprise), ce dernier pourrait lui être présenté à l'aide d'une interface de navigation comme MERIT, mais les niveaux inférieurs de navigation seraient créés à partir du contenu réel des données présentées. Cela faciliterait grandement la découverte immédiate des éléments factuels et la compréhension de l'information par les consommateurs.

Familiarité

Les consommateurs s'habitueront à voir l'information présentée avec ce type de navigation et commenceront à découvrir davantage le contenu de ces documents. Les *tables des matières* sont d'excellents outils pour présenter la hiérarchie de l'information dans les documents, mais elles ne s'appliquent pas bien aux documents électroniques. Les systèmes de navigation, qui sont fondés sur des concepts d'étiquetage convenus, peuvent s'avérer de précieux moyens d'orientation dans l'information à fournir en format électronique et contribuer à la formation et à la compréhension des consommateurs.

Possibilité de découverte et comparabilité

Un des principaux aspects à considérer dans un système comme MERIT est sa capacité à faciliter la découverte des éléments d'affaires textuels, puis leur comparaison à des éléments similaires dans d'autres entreprises. Les exemples les plus mûrs d'adoption de XBRL dans le monde portent sur la diffusion des données financières d'entreprise balisées en XBRL; un système comme MERIT élargirait ce cadre de manière à englober le contenu textuel de l'information à fournir.

Les entreprises présentent de grandes quantités d'information qualitative dans leurs documents. Ces déclarations clés sur les risques liés à l'exploitation, les environnements concurrentiels, etc. peuvent se trouver dans des paragraphes dispersés n'importe où dans plusieurs documents, il n'y a aucun moyen de les retrouver facilement et de les extraire. XBRL balisera ces concepts et un système comme MERIT invitera les investisseurs à profiter de la possibilité de les extraire.

Adoption de MERIT

Pour qu'un système tel que MERIT réussisse, il doit prendre son essor et être adopté à la fois par les créateurs et par les consommateurs des données d'entreprise. Plus il y aura de données balisées en XBRL disponibles au public, plus le potentiel de développement de trousseaux d'outils comparatifs et d'interfaces pour les créer et les afficher sera grand. Lorsque les faits historiques structurés en XBRL seront archivés dans des référentiels (comme SEDAR) et lorsque davantage d'entreprises baliseront leur information, la capacité de comparer les faits dans le temps pour une même entreprise ou entre des entreprises constituera une base d'analyse convaincante pour le marché.

Le Canada s'engage

Le Canada s'engage
Le Canada s'engage
Le Canada s'engage

Il reste encore beaucoup de travail à faire. XBRL est à peine entré sur le marché au Canada, mais cela pourrait changer rapidement après quelques ajustements à la chaîne d'information à fournir. Les autorités de réglementation doivent se pencher sur trois aspects pour accélérer l'adoption de XBRL :

- 1. La création de données XBRL.** Au sein de l'entreprise, les processus de création de l'information doivent être adaptés aux nouveaux outils et aux nouvelles technologies pour étiqueter les données d'entreprise dans les formats XBRL. Cette adaptation se justifie par la mise en lumière des gains de temps et des économies que XBRL permet de réaliser. De plus, comme la valeur des actions d'une entreprise (sa valeur) dépend d'une évaluation juste et complète de son histoire par le marché, tout système qui facilite cette compréhension doit obtenir l'adhésion de l'entreprise.
- 2. La gestion des données XBRL.** À l'extérieur de l'entreprise, il faut augmenter les entités comme SEDAR pour la réception, la validation, le stockage et le transfert des données XBRL.
- 3. La présentation des données XBRL.** Toutes les parties intéressées de tous les aspects de la chaîne d'information à fournir doivent s'entendre sur la façon de présenter les données aux consommateurs. MERIT constitue un exemple de ce qui peut être fait, mais une participation bien plus grande des différents intervenants est nécessaire pour arriver à une infrastructure qui tient compte des préoccupations de toutes les parties.

Les paragraphes qui suivent fournissent davantage de renseignements sur ces trois enjeux.

MERIT en tant que prototype

MERIT n'est pas une taxonomie complète de toute l'information; il ne décrit pas non plus le stockage, le transfert et le rendu de tous les aspects de l'information d'entreprise. Il est produit simplement pour montrer comment on pourrait créer quelque chose de similaire avec la pleine participation des parties intéressées (nous traitons des étapes nécessaires à la communication de l'information par voie entièrement électronique dans la prochaine section).

Avec cette pleine participation des parties intéressées, la structure de navigation uniformisée (navigation de niveau supérieur) pourrait être définie de manière à tenir compte de tous les intérêts des différentes parties. MERIT est simplement un exemple d'une telle structure de navigation.

Avantages pour les investisseurs

Les avantages d'un système tel que MERIT pour les investisseurs sont nombreux :

- **Information plus complète et plus efficace** : l'information serait plus complète, plus exacte, plus opportune et surtout plus accessible, et elle serait présentée d'une manière qui en facilite l'examen par les investisseurs, au niveau de détail de leur choix. De plus, la suppression du cycle d'impression et de livraison devrait contribuer à ce qu'elle soit disponible plus rapidement.
- **Familiarité de présentation** : les consommateurs s'habitueront à voir l'information d'entreprise structurée d'une manière familière, elle leur sera ainsi plus utile.
- **Comparabilité** : un tel système fournirait l'infrastructure qui faciliterait la comparaison d'énoncés factuels similaires à l'intérieur de l'historique (de tout fait) d'une entreprise ou avec d'autres entreprises (actuellement ou au fil du temps).
- **Vérification au préalable par les investisseurs** : la vaste majorité des entreprises ne font pas l'objet d'analyses professionnelles ou institutionnelles. Cela accroît la charge des investisseurs qui doivent procéder à leur propre vérification au préalable. Un système comme MERIT aidera les investisseurs à faire cette vérification de manière plus efficace. XBRL permettra aux analystes d'élargir leur champ d'analyse et d'inclure davantage d'entreprises et, avec les trousseaux d'outils qui se développeront autour, facilitera l'analyse (repérage et ressaisie des données).
- **Formation des investisseurs** : tous les avantages ci-dessus contribueront à aider les participants au marché à accroître leur connaissance des entreprises qu'ils choisissent et à prendre des décisions d'investissement plus éclairées. Le corollaire de ce qui précède est le fait que des investisseurs plus avertis rendront le marché plus efficace et pourraient même améliorer les évaluations des entreprises qui participent à cette information transparente.

Avantages pour les autorités de réglementation

Les avantages d'un système tel que MERIT pour les autorités de réglementation sont nombreux :

- **Automatisation** : cela facilitera un échange instantané, opportun et plus fiable de l'information.
- **Rapidité** : la capacité d'adopter des outils de surveillance et d'examen de l'information (cela devrait mener à une réglementation plus rapide et plus efficace) et de centrer les ressources sur les éléments problématiques ayant fait l'objet d'un repérage et d'un filtrage préalable.
- **Réduction des erreurs** : élimination de la ressaisie manuelle des données, ce qui réduit les risques d'erreurs de transcription.
- **Possibilités d'analyse plus pointue** : capacité accrue de cerner les tendances et les enjeux émergents dans le marché.
- **Réduction du coût de la réglementation** : réduction des coûts de préparation et de distribution des rapports réglementaires et de l'information connexe. Réduction des coûts de production et fiabilité et rapidité de traitement accrues menant à des évaluations réglementaires plus pertinentes, plus précises et plus éclairées.
- **Réutilisabilité de l'information** : accès amélioré à l'information financière déposée par les entités réglementées grâce à un format uniformisé de ce type.

Avantages pour les dirigeants d'entreprise

Les avantages d'un système tel que MERIT pour les dirigeants d'entreprise sont nombreux :

- **Efficience** : lorsque les systèmes sont intégrés et qu'ils utilisent un cadre structuré comme XBRL, les ressources humaines dans l'entreprise sont dégagées et elles peuvent se concentrer sur des tâches offrant une plus grande valeur ajoutée. Les tâches courantes peuvent être automatisées, et des logiciels peuvent être mis au point pour traiter l'information et déclencher des alertes nécessitant une intervention humaine uniquement en cas d'exception plutôt que pour les situations courantes. Il est également possible de gagner du temps et de réaliser des économies sur la création de l'information à fournir.
- **Réduction des coûts** : l'élimination de la charge liée à l'impression et à la livraison entraîne des économies concrètes et mesurables pour toutes les entreprises. Ces dernières devront réinvestir une partie de ces économies dans la conception et la création de façons améliorées et plus éloquentes de présenter l'information à toutes les parties intéressées, mais les coûts totaux devraient tout de même être moindres. En fait, au fil du temps, ces économies devraient s'accroître étant donné la réutilisabilité de l'information électronique créée. Il est en outre possible d'améliorer l'efficacité des processus de production de rapports et d'en réduire les coûts en redéployant les ressources utilisées pour la préparation manuelle de l'information dans des activités qui ajoutent de la valeur à l'entreprise, telles que l'analyse.
- **Réduction/élimination de la dispersion des feuilles de calcul** : XBRL permet d'utiliser un référentiel central pour toutes les données financières sur feuilles de calcul. Les entreprises qui éprouvent des problèmes relatifs à la dispersion d'éléments de données clés dans des instances particulières de fichiers stockés dans des ordinateurs locaux peuvent maintenant alimenter ce référentiel, et tous les intervenants dans la chaîne d'information à fournir peuvent alors accéder aux données les plus récentes et les plus exactes.
- **Exécution accélérée** : le délai entre les événements et la prise de décisions par la direction peut être réduit en permettant aux gestionnaires d'accéder instantanément à l'information d'entreprise à partir de tous les systèmes de l'entreprise et de la réutiliser.
- **Plus de temps** : pour l'analyse et la prise de décision en permettant aux entreprises d'automatiser les tâches manuelles inefficaces de collecte et de regroupement de l'information. Le principal défi de l'analyse et de la production de rapports est le fait que les données nécessaires à ces activités sont verrouillées dans des documents et que les données dépendent de ces documents pour fournir le contexte. Pour utiliser des données verrouillées dans un document ou une feuille de calcul, il faut les entrer et les copier manuellement et même parfois les recalculer. XBRL contribue à diminuer la charge associée à ces activités.
- **Meilleure gestion de la responsabilité** : en réduisant les erreurs et la confusion liées aux rapports réglementaires.

Prochaines étapes de la communication électronique de l'information

Le Canada a une excellente occasion de prendre les devants et de guider le monde dans l'adoption de l'information à fournir dans un format électronique structuré. Les infrastructures naissantes comme XBRL ont été solidement mises au point et bien pensées, et elles constituent une base solide sur laquelle construire un système complet. Notre modèle MERIT (*Model for Electronic Regulatory Information Transfer*) est la dernière étape nécessaire pour amener cette technologie jusqu'au consommateur.

Une structure de navigation et un schéma normalisés comme MERIT, mis au point par consultation et convenus entre toutes les parties, ouvriront cette voie pour les Canadiennes et les Canadiens. Pour vraiment réussir la modernisation de la législation sur les valeurs mobilières, il faut tenir compte des besoins de tous les intervenants dans les marchés. À cette fin, il est donc recommandé que les autorités de réglementation envisagent sérieusement les étapes suivantes :

Passer de la communication à l'information

Tous les changements que les autorités de réglementation pourraient apporter à l'obligation d'information actuelle doivent être mesurés et orientés selon leur capacité à faciliter l'accès à l'information et son utilisation, à la rendre plus attrayante et plus attirante, et surtout plus informative et plus éducative pour les consommateurs.

Les communautés d'analystes et de fournisseurs de données commerciales sont en grande partie axées sur les données et seront les adeptes de la première heure de l'information à fournir en format entièrement électronique. Si vous créez un tel système, ils l'adopteront, et les outils pour l'exploiter suivront. Pour les investisseurs, l'information à fournir doit être davantage axée sur la présentation et plus facile à découvrir. Ces deux aspects nécessitent que XBRL soit d'abord orienté sur des essais qui en tiennent compte pour pouvoir prendre son essor.

SEDAR entrera bientôt dans une phase de réoutillage comprenant la mise à jour de son site Web et de ses systèmes pour la collecte et la diffusion de l'information à fournir. Il s'agit d'une occasion pour les autorités de réglementation de s'assurer que les changements nécessaires à l'utilisation de XBRL et de MERIT seront inclus dans ce cycle de mise à jour.

Essai pilote d'une infrastructure MERIT

Le Groupe de travail recommande que les autorités de réglementation entreprennent immédiatement la mise en route d'un essai pilote d'un programme d'information électronique. Ce projet comprendrait les éléments suivants :

- Faire des recommandations concernant la technologie et l'infrastructure de création des données - aider à fournir des outils et des options facilitant le processus de création d'information XBRL dans l'entreprise.
- Faire des recommandations sur la présentation de ces données aux consommateurs. Si l'on prend l'exemple de MERIT, une taxonomie doit être créée, soit une sélection de concepts d'affaires à inclure dans les exigences de communication, c'est-à-dire le « document » concerné essentiellement.
 - MERIT constitue un excellent point de départ pour décrire le contenu du document et la navigation pour un tel projet pilote, il peut servir de concept de présentation de base.

Le Canada s'engage

Le Canada s'engage
Le Canada s'engage
Le Canada s'engage

- Le document devrait contenir l'information textuelle et financière, comme le montre le prototype MERIT⁵.
- La taxonomie (ou schéma) devrait définir les règles relatives au comportement à adopter à l'égard du document (notamment le caractère obligatoire ou non des champs et la fréquence de publication des données).
- Définir un secteur d'activité ou un groupe d'entreprises devant fournir l'information; la participation au programme peut être obligatoire ou volontaire.
- Faire des recommandations relatives à la gestion de ces données (voir ci-dessous la section sur le réoutillage de SEDAR pour pouvoir accepter ces documents).
- Lorsqu'une la taxonomie et le modèle de présentation seront définitifs, il faudra élaborer les méthodes de rendu de ces documents. Par exemple, SEDAR devra être équipé de nouvelles technologies (voir ci-dessous) pour recevoir les données XBRL, mais aussi être mis à niveau pour permettre l'affichage des données. Si les entreprises décident également de publier l'information à fournir sur leurs sites Web, le code et la logique utilisés pour créer ces pages devront être documentés et accessibles au public.
- Déterminer la durée du projet pilote (au moins deux trimestres).
- Définir et collecter les mesures qui seront utilisées pour évaluer le projet pilote, tels que les économies ou les coûts pour les participants et des preuves empiriques de sa réussite fournies par tous les intervenants dans la chaîne d'information. Une des principales mesures à considérer dans tout projet pilote est la pénétration : l'information est-elle utilisée?
- Financer, adopter et faire un marketing à grande échelle du pilote.
- Offrir des incitatifs pour stimuler la participation au projet pilote. Dans le cadre de son projet (actuellement en cours), la Commission des valeurs mobilières des États-Unis a accéléré l'étude des déclarations d'enregistrement et des rapports annuels des entreprises qui avaient accepté de participer au projet⁶.

Encourager l'adoption de XBRL par l'intermédiaire de SEDAR

Les autorités de réglementation des valeurs mobilières devraient favoriser et faciliter l'utilisation de XBRL en réoutillant le service SEDAR, en introduisant le dépôt basé sur le Web et en veillant à ce que l'information à fournir balisée en XBRL soit la pierre angulaire de ce nouveau système SEDAR.

Une fois que les documents sont « balisés » en XBRL, ils peuvent être publiés de toutes les façons imaginables, des plus petits détails seuls aux volumineux documents complexes, comme les rapports annuels que nous connaissons aujourd'hui. Une des choses les plus importantes qui pourraient arriver pour donner une impulsion à XBRL serait de modifier SEDAR pour qu'il accepte le téléchargement de l'information à fournir balisée en XBRL.

La gestion de l'information à fournir est un volet clé de la conception de tout le système. Les volets création et présentation peuvent être développés en parallèle, mais la perspective d'aller de l'avant sera rendue encore plus attrayante par la croissance d'un référentiel d'information XBRL. Pour qu'une infrastructure comme MERIT fonctionne, la plate-forme

⁵Le consortium XBRL a concentré la majorité de ses efforts de présentation sur l'affichage des données financières d'entreprise. Beaucoup de travail a déjà été accompli en ce qui concerne la description de la création et la présentation en XBRL des éléments comptables selon les PCGR, voir <http://xbrl.org/ca/fr/gaap/pfs/2004-11-20/ca-gaap-pfs-2004-11-20.htm>. Tout ce travail devrait être utilisé dans tout projet pilote à effectuer.

⁶Voir <http://www.sec.gov/news/press/2006-7.htm>

de serveur Web de SEDAR devra également être améliorée afin de prendre en charge la logique de rendu (la navigation dynamique, le concept de glossaire, etc.) pour les consommateurs qui demandent des documents MERIT par l'intermédiaire de leurs navigateurs Web.

Le Groupe de travail a également recommandé que la fonctionnalité de recherche de SEDAR soit considérablement améliorée afin de permettre des recherches plus détaillées et plus pointues sur les documents d'information. Cela sera rendu possible grâce au réoutillage de SEDAR dont nous avons parlé précédemment : au lieu de simplement rechercher des types de documents par entreprise, le moteur de recherche de SEDAR pourrait effectuer des recherches sur le contenu de tous les documents dans son référentiel XBRL et offrir des fonctions de filtrage et d'autres fonctions de recherche avancées.

L'ajout de la structure XBRL aux dépôts dans SEDAR permettra à SEDAR de rehausser considérablement sa fonctionnalité de recherche.

Conclusion

En ce qui concerne notre avenir, nous constatons que le passage des régimes à prestations déterminées aux régimes à cotisations déterminées est pratiquement terminé. Aujourd'hui, la majorité des Canadiens sont conscients qu'ils doivent assumer une plus grande responsabilité dans leur avenir et leur retraite; ce phénomène est généralisé dans les pays occidentaux. Le but premier du système de réglementation doit être de favoriser et de rendre obligatoire un système de communication de l'information qui informe mieux les consommateurs et leurs conseillers.

L'une des façons les plus simples de contribuer à cette éducation consiste à adapter la communication de l'information à fournir par les entreprises au XXI^e siècle à l'aide des outils et des technologies à notre disposition. Bien que le langage XBRL fournisse une base solide pour bâtir cette infrastructure, il a besoin d'une logique de rendu ou d'affichage pour présenter l'information aux utilisateurs finals; c'est ce qu'offre le prototype que nous appelons MERIT, que nous avons décrit dans ce chapitre (accessible à l'adresse <http://www.tfmsl.ca/>).

Si les autorités de réglementation agissent avec décision dans ces domaines, comme nous le recommandons, le Canada peut devenir un chef de file mondial en matière de communication véritable, complète et transparente de l'information à fournir à toutes les parties intéressées. Les marchés deviendront plus efficaces et plus équitables, les évaluations seront améliorées, les investissements étrangers augmenteront et tous les Canadiens profiteront d'une solide infrastructure de capital.

Le Canada a devant lui une réelle occasion de s'engager.

Le Canada s'engage

Le Canada s'engage
Le Canada s'engage
Le Canada s'engage

Pièce A

Qu'est-ce que XBRL? Un aperçu

XBRL⁷ (*eXtensible Business Reporting Language*) est une norme basée sur XML⁸ établie il y a six ans pour définir et échanger l'information sur le rendement commercial et financier des entreprises. Cette norme est gérée par un consortium international sans but lucratif formé d'environ 250 entités comprenant des organismes de réglementation, des responsables des politiques sociales, des fournisseurs de logiciels et de services et des cadres financiers d'entreprise.

XBRL fournit une structure de données standard qui permet aux analystes comme aux investisseurs de bien comprendre l'information financière qu'ils reçoivent, d'en vérifier l'exactitude et d'acquérir une connaissance plus approfondie des environnements d'exploitation des entreprises.

Le projet XBRL vise à favoriser l'adoption de XBRL et à faciliter le remplacement de la collecte de données financières imprimées et électroniques exclusives. XBRL est utilisé aujourd'hui dans plusieurs pays européens et il a fait l'objet de projets pilotes partout dans le monde. La Bourse de Toronto (Groupe TSX) publie sa propre information à fournir en format XBRL depuis le début de 2005.

Comme l'expliquait M. Mike Willis, chef adjoint du savoir, PricewaterhouseCoopers, dans un rapport récent, XBRL répond à « un besoin de la chaîne de rapport d'entreprise d'éliminer les processus manuels nécessitant beaucoup de main-d'œuvre qui sont utilisés aujourd'hui pour produire les rapports et en consommer le contenu ».⁹

XBRL dans le monde

L'Amérique du Nord est en retard dans l'adoption de XBRL par rapport à l'Europe et à l'Asie. Des bourses de valeurs, en Chine et en Corée plus particulièrement, des organismes gouvernementaux et des organismes de réglementation partout en Europe ont mis en œuvre des systèmes XBRL ou sont en train de le faire.

Au printemps 2005, la Commission des valeurs mobilières des États-Unis a lancé le projet *XBRL Voluntary Filing Program*¹⁰. En 2004, le US Federal Financial Institutions Examination Council (FFIEC) a effectué un projet pilote dans le cadre duquel les rapports trimestriels devaient être présentés en format XBRL. Plus près de chez nous, Groupe TSX Inc., qui gère la Bourse de Toronto, a été la première entreprise publique canadienne et la première bourse cotée dans le monde à publier ses résultats annuels en format XBRL. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario effectue actuellement un sondage¹¹ pour évaluer l'intérêt et les connaissances à l'égard de XBRL.

⁷Voir <http://www.xbrl.org/ca/>

⁸Voir <http://www.w3.org/XML/>

⁹*How XBRL Web Services Impacts Regulatory Assessments* - Mike Willis, PWC - <http://www.pwc.com/extweb/service.nsf/docid/8172C34C2E33C24C80256E580050B83B>

¹⁰Voir <http://www.sec.gov/rules/proposed/33-8496.htm>

¹¹Voir http://www.osc.gov.on.ca/About/NewsReleases/2006/nr_20060629_csa-feedback-xbrl.jsp

Royaume-Uni

Le *Inland Revenue Service* et la *Financial Services Authority and Company House* sont tous deux en cours d'élaboration de stratégies relatives à XBRL.

Espagne

L'Espagne est l'un des adeptes les plus enthousiastes des technologies XBRL et a mis sur pied divers programmes tant pour les entreprises qu'au niveau de la réglementation. La banque nationale, Banco de España, a mis XBRL en œuvre à l'interne. Un groupe nommé SECBLAC (service de la commission pour la prévention du blanchiment d'argent et des fraudes) a lancé un projet de taxonomie en collaboration avec des partenaires de différents secteurs dans le cadre de son mandat. De plus, la commission de réglementation de la bourse des valeurs d'Espagne a mis en place un projet de dépôt (des états financiers) en XBRL à participation volontaire.

Allemagne

La Bundesbank et la Deutsche Börse ont implanté à l'interne des systèmes XBRL pour leurs travaux d'analyse.

Belgique

La Banque nationale de Belgique a développé une taxonomie XBRL pour le flux de travaux électronique relatif au dépôt de son bilan, parmi d'autres programmes.

Bourse de Tokyo

En avril 2006, la Bourse de Tokyo a lancé le dépôt volontaire de façon expérimentale. La Bourse promeut et favorise l'adoption d'une infrastructure XBRL particulière.

Commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC)

Au printemps de cette année, la SEC a donné le coup d'envoi de son projet pilote XBRL, qui a pour mission de permettre aux entreprises participantes de déterminer les avantages de l'utilisation des données interactives, de fournir une rétroaction à la SEC et de permettre aux investisseurs et aux analystes d'évaluer le programme. Au moment de la rédaction du présent document, 15 entreprises (dont 3M, Microsoft, Pepsi et Ford) participaient au programme.

Le président de la SEC, M. Christopher Cox, s'est exprimé en ces termes : « L'augmentation continue du nombre d'entreprises qui soumettent volontairement des données interactives démontre clairement que la communication de l'information aux investisseurs d'une manière plus utile est rentable »¹².

¹²Voir <http://sec.gov/news/press/2006/2006-99.htm>

